

# Arrondissement Sud-ouest

## Compte rendu et commentaires

Par M.S.

### Séance du Conseil d'arrondissement du 2 mars 2010

#### 5 ÉluEs

**Benoît Dorais**, Maire

**Véronique Fournier**, conseillère de ville, **Sophie Thiébaud** conseillère arrondissement (Pointe St-Charles/St-Henri, Petite-Bourgogne), **Daniel Bélanger** conseiller de ville et **Huguette Roy**, conseillère d'arrondissement (Émard-Côte St-Paul)

- 5 quartiers composent le Sud-Ouest: Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Côte Saint-Paul, Ville-Émard.
- Population de l'arrondissement: 70 000 personnes

**Avertissement :** Le compte-rendu et les commentaires ne sont ni objectifs ou neutres. Au contraire, ils se veulent une évaluation de ce qui s'y déroule par le biais d'une critique basée sur le fait que la démocratie représentative telle qu'elle se pratique dans le Sud-ouest exclue toute forme de pouvoir des citoyens et des citoyennes. Ainsi, dans un contexte où les éluEs en place soutiennent les valeurs dominantes de la société au détriment de la justice sociale et économique, la seule façon de renverser un tant soit peu la vapeur est de créer un rapport de force citoyen sur des bases autonomes. Ce qui signifie, qu'une véritable démocratie ne pourra être que la gestion directe de nos intérêts et de notre communauté par des institutions créées et contrôlées directement par les gens.

*Chassez le naturel,  
il revient au galop*  
**Le Conseil d'arrondissement  
redevient terne**

#### En manchette :

- **Le « Village Griffintown » revient d'entre les morts**
- **Terrains du CN: les éluEs en ballade**
- **Consultation sur le futur des abords du Canal**
- **Échangeur Turcot: décret prévu en mars**

**A**près quatre mois, le conseil d'arrondissement revient à sa véritable nature: terne, un peu rébarbatif, sans véritable débat. Plus de 40 citoyenNEs étaient présentEs, ce qui est déjà mieux que pendant l'administration précédente, avec 7 inscritEs à la période des questions.

La nouvelle habitude du maire de l'arrondissement est de donner beaucoup d'information sur les dossiers en cours lors de la période de commentaires des éluEs. Il a ainsi un peu tendance à accaparer cette période en vantant le travail de son administration. Il a débuté ce mois-ci en soulignant qu'il est passé pas mal dans les médias et qu'il a rencontré beaucoup de monde ce mois-ci. Il a continué en invitant les personnes présentes à inscrire leurs coordonnées sur une liste confectionnée par l'arrondissement, « avec un grand espace pour inscrire votre courriel, parce qu'on sait que c'est parfois long les courriels, alors on a laissé une grande case. Notez cette attention que nous avons pour vous, n'est-ce pas? » C'est bien gentil à vous, mais c'est-y nécessaire d'en parler pendant cinq minutes, en long, en large et en travers, alors qu'il y a des sujets bien plus importants sur lesquels s'étendre? Passer beaucoup de temps, en ouverture du conseil, sur ces détails triviaux réduit le temps d'attention disponible et permet, au final, de continuer à rendre les exercices démocratiques ternes, paternalistes et superficiels.

Malgré cette critique, soulignons que c'est souvent à ce moment que les nouvelles fraîches sont annoncées, et c'est une bonne chose. A noter ce mois-ci:

#### ➔ **Le projet « Village Griffintown » revient d'entre les morts**

Il semblerait que le projet du Village Griffintown, tué par la crise économique et le peu de réalisme du projet, reviendrait d'entre les morts pour nous hanter. Le promoteur (Groupe Devimco) a soumis une nouvelle version de son projet à la ville-centre. Ce dernier serait de moins grand envergure, plus centré sur l'habitation que sur la mixité habitation-commerces et comprendrait encore plusieurs phases, dont la première devrait débuter en 2010.

Cela dit, le maire nous appâte avec cette information mais ne dit pas tout: quand cela sera-t-il annoncé? Quelle est l'ampleur du projet et quels sont les orientations de la ville-centre dans ce

dossier? Le PPU sera-t-il encore modifié selon les désirs du promoteur? Il faudra attendre la période de questions du public pour en savoir juuuuste un peu plus.

### → **Échangeur Turcot**

Dans le dossier de l'échangeur Turcot, les représentants de l'arrondissement tentent de convaincre à la fois la ville-centre et le ministère des Transports de ne pas effectuer d'expropriations de logements. Selon les dernières nouvelles, la ville-centre essaie de convaincre le MTQ d'accepter sa proposition alternative dans laquelle les expropriations ne sont pas nécessaires.

### → **Terrains des anciens ateliers du CN**

Le maire était fier de dire que les éluEs de l'arrondissement ont finalement officiellement visité les terrains en compagnie de représentants du Groupe Mach, propriétaire des lieux.

Bravo. Il y a quelques mois l'auteur de ces lignes avait offert à M. Dorais et à son ancien patron, le député bloquiste Thierry St-Cyr, de les leur faire visiter immédiatement, la nuit suivante. L'invitation n'avait pas été relevée...

Plus intéressante est l'information selon quoi les services de l'aménagement et des services aux entreprises de l'arrondissement ont eu des séances de travail avec les propriétaires afin de travailler à réduire les problèmes que constituent l'accès routier au site, le futur du parc Congrégation, la vocation industrielle, etc.

L'arrondissement travaille aussi à faire en sorte que le Groupe Mach, l'AMT et le CN se rencontrent pour planifier l'aménagement de l'accès routier par l'arrière du site (via la rue Marc-Cantin). Il serait temps que ça se fasse, effectivement, car depuis plus de deux ans le propriétaire ne cesse de rejeter sur le CN la responsabilité de la stagnation de ce dossier.

A suivre, donc. A noter que depuis la sortie, fin janvier, du rapport de consultation publique sur l'aménagement de ces terrains, les promoteurs (AMT, Groupe Mach et Samcon) ne se sont pas publiquement prononcés.

### → **Futur des abords du Canal-de-Lachine et projet AXXYS**

Enfin, concernant le dossier du projet du promoteur AXXYS sur les abords du Canal-de-Lachine, le maire a indiqué que l'arrondissement votera ce soir un budget pour réaliser le forum de consultation citoyenne.

Rappelons que, suite à l'occupation du bâtiment par le Centre social autogéré en mai dernier, suite aux pressions effectuées par le Comité de protection des abords du Canal-de-Lachine et la Table Action-Gardien, la population locale avait réussi à stopper le projet de construction d'un mur de 6 étages de condos. La démolition du bâtiment avait aussi été stoppée à la veille des élections. Le nouveau maire estime que de bloquer cette démolition était une erreur et il a donc favorablement répondu à l'appel de la décision logé par le propriétaire. Ainsi icelui-ci pourra utiliser la subvention publique pour décontaminer (et faire augmenter drastiquement la valeur de ce terrain à l'aide de fonds publics...)

L'ancienne administration avait déjà commandé une étude sur le futur des berges du canal et gelé tout projet en attendant de réévaluer la stratégie publique sur ces espaces. Le nouveau maire a annoncé qu'il voulait en plus consulter la population sur le futur des abords du canal et, pour ce faire, prévoit tenir 2 demi-journées de consultations avec les groupes et associations concernées, et ensuite une journée de forum public de consultation. Tout cela se fera d'ici la fin du printemps.

L'arrondissement ne rejette aucune possibilité quant au rachat ou à l'échange de terrains avec le propriétaire, advenant qu'une décision de créer un parc soit (finalement) prise.

### → **Journée Internationale des femmes**

La conseillère Huguette Roy prend le temps de commémorer la journée internationale des femmes en mentionnant notamment la lutte historique et les rassemblements prévus cette année par la Fédération des Femmes du Québec et la Marche mondiale des femmes 2010. Elle souhaite un avenir radieux aux femmes et « pour vous messieurs, une bonne soirée quand même. » A ce moment un connard assis à côté de moi murmure « bon, c'est le temps pour nous de partir? » Pauv' mec. Comme si chaque mention de la cause spécifique des femmes était une attaque directe envers les hommes. Quand allons-nous nous sentir enfin concernés plutôt qu'attaqués?

### → **Projet d'épicerie coopérative**

Une nouvelle réjouissante est amenée par la conseillère Thiébaud (opposition, Projet Montréal): le comité sécurité alimentaire de la table de concertation Solidarité St-Henri a tenu une assemblée publique sur l'accès à de la nourriture saine dans le quartier. Plus de 80 personnes y ont assisté et est ressorti le projet de créer une épicerie coopérative.

## **Période de questions des citoyens et citoyennes:**

Plusieurs questions pas très intéressantes sont adressées aux éluEs du conseil concernant des absurdités administratives et/ou des mécontentements privés. Pas de débat à l'horizon... Notons toutefois la question d'une enthousiaste du Bixi qui demande quand le réseau sera étendu vers l'Ouest de St-Henri, PSC, Verdun, etc. Réponse: no sé, les détails de la prochaine expansion ne sont pas encore décidés. « Mais on met de la pression », note la conseillère Fournier.

Une question d'un résidant de Griffintown (oui, oui, ça existe) est relative au retour du Village Griffintown. M. Valiquette demande quand le nouveau projet sera annoncé, veut savoir si le PPU a déjà été re-modifié pour ce nouveau projet et demande si l'arrondissement tiendra une consultation publique sur celui-ci. La réponse offerte par le maire est que ce projet immobilier est piloté par la ville-centre (car il est qualifié d'envergure métropolitaine), même s'il est considérablement réduit maintenant. L'arrondissement fera tout son possible pour participer aux décisions et voudrait qu'il y ait une nouvelle consultation publique. « Mais j'en doute, » a-t-il toutefois laisser glissé.

L'envoyée de la Table Action-Gardien Mme Charbonneau est venue demander aux éluEs s'ils pensaient à la question du transport et de la place de l'automobile dans le nouveau secteur à être développé sur le site des anciens ateliers. Elle mentionne que la place de la voiture ne pourra être réduite si on ne met pas en place un meilleur service de transport en commun dans le Sud du quartier Pointe-Saint-Charles (très mal desservi par une seule ligne de bus.) La réponse des éluEs est qu'ils connaissent le problème, que le maire siège à la commission des transports de la ville-centre et qu'il faut inclure le sud de PSC dans l'accroissement de l'offre de transports collectifs. La conseillère Thiébaud amène l'information comme quoi la STM a annoncé pour septembre 2010 des changements pour Pointe-Saint-Charles.

Enfin, une citoyenne concernée par le dossier de l'échangeur Turcot mentionne que dans toutes ces histoires et polémiques, on oublie notamment la protection du patrimoine historique urbain et mentionne quelques sites qui sont laissés à l'abandon, souvent faute de moyens pour aider les propriétaires peu fortunés. Le maire mentionne que la ville de Montréal cherche à faire accepter par le ministère des Transports un projet alternatif où les expropriations ne sont pas nécessaires. Il faut toutefois attendre d'avoir plus de détails sur ce projet qui est encore en négociation entre des secteurs administratifs en concurrence (Transports, Environnement,

Ville de Montréal, Arrondissements...). Le décret autorisant le début des travaux serait attendu fin mars, début avril.

—

M.S.

4 mars 2010

pour l'Agence de presse libre de la Pointe.

[lapointelibertaire@yahoo.ca](mailto:lapointelibertaire@yahoo.ca)

[www.lapointelibertaire.org](http://www.lapointelibertaire.org)

### **Articles à l'ordre du jour concernant Pointe-Saint-Charles:**

<b>40.10</b>	Opération cadastrale - Frais de parc de 4 780 \$ - Lot 4 232 175 situé sur le côté nord de la rue Grand-Trunk entre les rues Island et Laprairie (dossier 1104243003)
<b>40.13</b>	Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial au 520, rue de la Congrégation (dossier 1104824007)
<b>40.15</b>	Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction d'un bâtiment résidentiel de 7 logements sur le lot 1 383 162, situé au 2340, rue de Rozel (dossier 1104824005)
<b>40.16</b>	Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction d'un bâtiment résidentiel de 4 logements sur le lot 1 728 955, situé au 670, rue Bourgeois (dossier 1104824004)